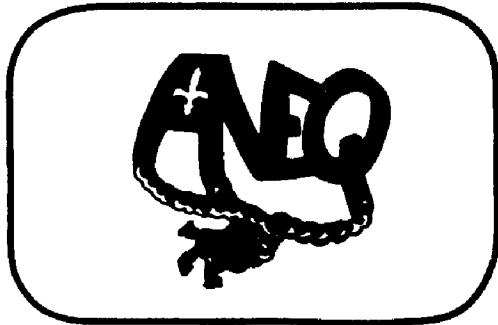


le québec ETUDIANT



Vol. 2 No. 5

JANVIER 1979

JOURNAL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ETUDIANTS DU QUEBEC

La récupération; un paravent à la répression

Dans chaque conflit qui touche l'enseignement, les questions de la récupération des heures de cours perdues, la qualité de l'enseignement, la prolongation de session deviennent des points à l'ordre du jour dans les assemblées des syndicats, des associations étudiantes, des conseils d'administration de cégep, dans les hauts échelons du MEQ.

Dépendamment de qui a parti le conflit, les réponses à ces questions ne sont pas les mêmes. Bien souvent, suite à un lock-out administratif, il n'y aura pas de prolongation. L'an dernier, lorsque la fédération des

professeurs avait fait la grève suite au non-réengagement de près de 400 professeurs, J.-Y. Morin prenait la position de ne pas imposer de prolongation du calendrier scolaire. La raison était simple puisque les professeurs en faisant la grève ont perdu leur salaire, la répression ce sera d'être contre toute prolongation du calendrier pour que les professeurs ne puissent récupérer leur salaire, et par le fait même saper le militantisme syndical et sème 1 défaitisme.

Pour l'Etat, la question de la récupération se pose toujours de la façon suivante; à savoir comment l'utiliser pour frapper

le mouvement de revendication. Dans le présent conflit des prêts et bourses, à la première round du match, les administrations des cégeps de concert avec J.Y. Morin ont mis de l'avant la récupération jour pour jour sous le thème «qualité de l'enseignement». Mais par là le MEQ veut nous faire payer le conflit pour démobiliser les étudiants et semer le défaitisme, pour que ça nous serve d'exemple pour la prochaine session.

Comment le MEQ peut-il parler de qualité de l'enseignement lorsque le PQ au pouvoir ne fait que continuer à attaquer cette qualité de l'enseignement

par ses coupures de budget, ces refus de construire de nouveaux campus comme à Sorel, lorsque dans la majorité des cours de technique, un nombre imposant de livre de référence et de cours sont en anglais. Lorsque les classes sont surchargées, lorsqu'il engage de préférence des chargés de cours au lieu de professeurs réguliers. Et bien s'il le peut ce n'est pas pour la «qualité de l'enseignement» mais pour exercer une répression sur le mouvement étudiant, les associations locales et les militants. Montmorency est un beau cas où l'on voit cette répression s'abattre. L'administration a commencé par envoyer des lettres à tous les étudiants, leur faisant la menace de renvoi s'ils ne se présentent pas au cégep pour le 3 janvier à la réinscription obligatoire pour finir la session, et elle annonce aussi qu'il y aurait une prolongation presque jour pour jour; le tout sur l'air déjà connu de la qualité de notre D.E.C.

Le 3 janvier, les étudiants effectivement se sont présentés au cégep mais pas exactement comme l'entendait la direction du collège. Plusieurs étudiants sous l'initiative de l'association étudiante ont dressé une ligne de piquetage devant les bureaux de réinscription. Devant cette riposte, l'administration demande de rencontrer un membre de l'exécutif de l'association dans le bureau du D.G.

L'administration fait ses menaces: expulsion de l'exécutif, retenu du budget de l'association pour la deuxième session. Pour l'assemblée générale qui doit avoir lieu à midi ce jour là (3 janv.) le collège refuse de donner l'auditorium aux étudiants.

Leur assemblée se tiendra dans le hall d'entrée. Après un long débat, la récupération est acceptée par l'assemblée générale, malgré que aux deux assemblées antérieures un vote contre la prolongation étaient acceptés. Pendant que de longue file d'étudiants se dressent devant les bureaux de réinscriptions pour y passer, «le Chah» sort du sac! Les deux étudiants qui ont argumentés pour la récupération (avec démagogie) sortent du bureau du directeur, grosse tapes dans le dos, les étudiants ont su qui les a organisés. Pour l'administration la récupération c'est une arme pour faire payer le conflit. Nous n'avons pas à faire les frais du conflit puisque les responsables du conflit c'est le M.E.Q. qui s'obstine à ne rien concéder pour une réforme pour le droit à l'éducation. Lorsque le peuple revendique ses droits, les responsables du conflit c'est l'Etat qui leur nie. Ou il y a récupération organisons nous contre la répression. Dans les autres cégeps opposons nous à elle.

Grégoire Claveria

La position des professeurs sur la récupération

Comme nous savons, environ une dizaine d'institutions sont actuellement à compléter la première session. Les étudiants s'opposaient à la prolongation; pour différents motifs, il y a actuellement récupération des cours perdus.

La position des professeurs n'était pas très claire. En effet, les fédérations de professeurs ont suggéré une position à leurs syndicats affiliés. Cependant, les professeurs au niveau local pouvaient modifier la position nationale. C'est ce qui est arrivé dans la majorité des cas. D'ailleurs, lors de la dernière semaine de la session, l'ANEQ a demandé à la FNEQ (Fédération Nationale des Enseignants du Québec) de reviser sa position et de se prononcer contre toute forme de prolongation.

Pour clarifier la position des professeurs, nous reproduisons intégralement les positions des 2 fédérations de professeurs.

FNEQ-CSN (Fédération nationale des Enseignants du Québec)

Proposition adoptée par le bureau fédéral:

- 1) Qu'il n'y ait aucune validation de session sans récupération des cours dans l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- 2) Que les modalités de récupé-

ration soient négociées au niveau local avec l'association étudiante

3) Qu'il n'y ait aucune négociation sur la récupération avec le collège tant que les étudiants n'auront pas adopté de position sur la récupération et qu'il n'y ait pas de négociation entre les étudiants et l'administration du collège.

Voici une copie intégrale du document envoyé par la fédération des enseignants de C.E.-G.E.P. aux syndicats affiliés concernant la position de leur Conseil d'Administration sur la récupération.

Aux syndicats de la fédération des enseignants de C.E.G.E.P.

La lutte des étudiants pour de meilleures conditions économiques.

• Recommandations pour la validation de la session.

- 1-A) La fédération maintient son appui à la lutte des étudiants et étudiantes et condamne le MEQ pour son attitude méprisante et son refus de négocier;
- B) La fédération recommande à ses syndicats d'accorder leur appui aux étudiants en lutte.

Afin que les étudiants et étudiantes ne subissent aucune répression pédagogique et qu'ils ne soient pas brimés dans

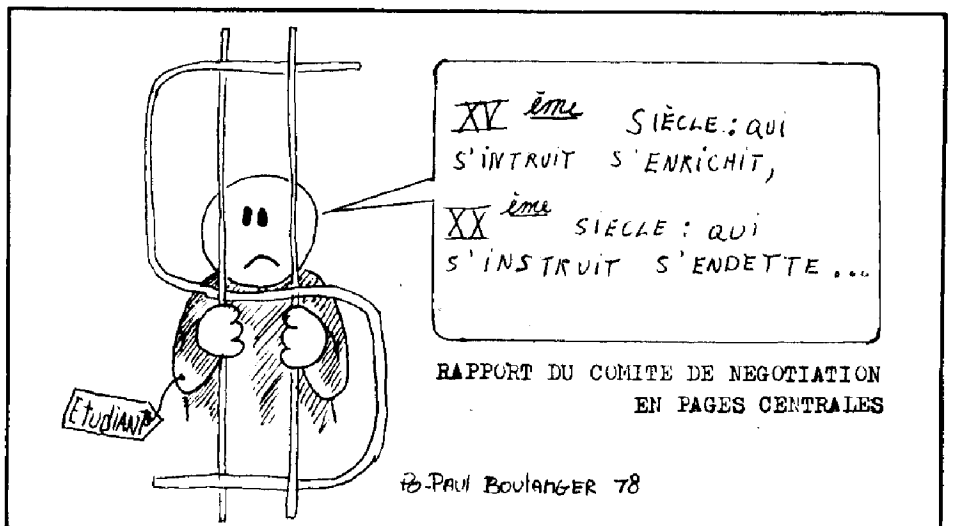
leur droit d'accomplir un travail payé au cours des périodes de fermeture des Cégeps initialement prévues.

2. La fédération recommande que les aménagements de programmes et l'atteinte des objectifs de formation se réalisent en dehors de toute prolongation de calendrier de présence obligatoire aux cours;

3. La fédération recommande que dans les cas où une prolongation de calendrier est inévitable, qu'aucun étudiant et étudiante ne pouvant participer à cette période de prolongation ne soit pénalisé pour son absence;

4. La fédération recommande aux syndicats, aux départements et aux professeurs de considérer les possibilités qui suivent dans les aménagements de programme;

- A) Déterminer des périodes de disponibilité des enseignants et enseignantes pour rencontrer les étudiants et étudiantes et s'entendre sur les moyens de compléter les programmes;
- B) Fixer des programmes de lectures ou demander la réalisation de travaux personnels (permettant de compléter l'atteinte des objectifs minima) à évaluer par les professeurs au moment le plus propice pour ne pas pénaliser les étudiants et étu-



diantes (avant le 22 décembre ou pendant le mois de janvier); C) Reporter si possible et nécessaire l'atteinte de certains objectifs de cours dans des cours que les étudiants et étudiantes suivront à la deuxième session;

D) Pour les programmes nécessitant des stages ou des laboratoires, tenter de compléter les objectifs de formation sur la base des cours théoriques quand stages et laboratoires ne peuvent être réalisés;

E) Pour les cas où une prolongation est inévitable, envisager la possibilité de ne pas évaluer sur le contenu livré durant cette période;

5. La fédération recommande aux syndicats de réaliser la concertation au niveau des départements et des professeurs et d'entreprendre la négociation avec les associations

étudiantes sur les bases de cette déclaration;

6. La fédération recommande que tout travail supplémentaire exige des enseignants soit rémunéré et recommande donc aux syndicats qu'il y ait entente à cet effet avec le collège.

SOMMAIRE

Pour avoir soutenu le peuple Iranien, 23 étudiants arrêtés.

Le Kampuchéa envahit par le Viet-Nam en page 2

Editorial: le jeu des médias

Après la récupération, la répression s'accroît dans les Cégeps du Québec en page 3

Bilan du comité de négociation en pages 4-5

Le livre blanc, la continuité dans le changement

Sur les comités femmes

en page 6

Conflit à Trois-Rivières: Appel à l'unité des techniques infirmières.

A l'école des contrôleurs aériens, les étudiants québécois luttent contre la discrimination.

en page 7

Pétition

en page 8

Pour avoir soutenu la lutte du peuple Iranien 23 étudiants arrêtés.

L'Iran est fortement ébranlé depuis plusieurs semaines par un large mouvement du peuple qui exige la démission du Chah ainsi que l'instauration d'un régime démocratique. Ce mouvement attaque aussi le plus grand supporteur du Chah: l'impérialisme américain. C'est la C.I.A. qui, il y a 25 ans, a placé le Chah au pouvoir, pour sauvegarder les intérêts américains.

Tous les regards du monde se tournent aujourd'hui sur l'Iran, le 2e exportateur de pétrole au monde. La «stabilité» politique du pays est déterminante pour les multinationales. L'impérialisme canadien a de gros intérêts en Iran (l'Alcan, Bell Canada, Inco, Massey Ferguson, etc...). Le 5 décembre dernier Donald Jamieson, ministre canadien des affaires extérieures, exprimait clairement la position de notre gouvernement sur le mouvement anti-fascisme et anti-impérialisme du peuple Iranien. «Je n'hésite pas à dire qu'il est évident que les intérêts occidentaux (\$) sont extrêmement liés à la stabilité et ça veut dire sauvegarder le régime du Chah...»

Le 6 décembre, 130 étudiants iraniens se font matraquer par l'anti-émeute de la C.U.M. lors d'une ligne de piquetage devant le poste de police numéro 10. Ils exigeaient la libération de 6 des leurs, arrêtés plutôt, durant la journée, à la suite d'une ligne de piquetage dénonçant le régime fasciste du Chah devant la Maison de l'Iran, centre de commerce du gouvernement iranien. Bilan de la répression: 23 étudiants arrêtés, 2 gravement blessés.

Le Conseil Central Elargi de l'ANEQ, qui se tenait les 9 et 10 déc. à Québec, a adopté une résolution de soutien aux 23 étudiants iraniens, et a dénoncé le régime fasciste du Chah en Iran. Par la suite deux télégrammes ont été envoyés, un à Marc-André Bédard pour exiger la libération sans conditions des étudiants iraniens arrêtés, l'autre a été adressé à Jamieson pour dénoncer le soutien du gouvernement canadien au régime du Chah. Le C.I.S. (confé-

dération internationale des étudiants iraniens) invitait pour le 22 décembre différents groupes et associations à former un comité de défense des 23 étudiants iraniens, pour exiger leur libération sans conditions. L'ANEQ y envoya une délégation de trois personnes. Le lendemain le Québec Etudiant interviewait le porte-parole du CIS à Montréal.

Q.E.- Quels étaient les buts de la manifestation du 6 décembre?

C.I.S.- Les étudiants iraniens avaient décidé de créer une semaine de protestation contre le régime fasciste du Chah, et l'impérialisme américain, en appui à leur peuple. Dans le but d'aviser l'opinion publique canadienne et québécoise, cette semaine, tombait au même moment où, en Iran, le peuple allait intensifier sa lutte contre le Chah et les impérialistes. Ils avaient donc décidé de dresser des lignes de piquetage d'une heure par jour pendant une semaine. Une journée devant la maison d'Iran l'autre devant le consulat américain. Les étudiants ont commencé à dresser les lignes de piquetage. La 4e journée, donc le mercredi 6 déc. lorsque la ligne de piquetage a été dressée la police est venue pour nous harceler, en disant qu'il y avait des gens qui ont «porté plainte contre votre présence ici», «il faut que vous arrêtez votre ligne de piquetage». Ca c'était vers les 17h15, mais nous n'avons pas répondu aux provocations de la police, nous avons continué notre ligne de piquetage sans déranger les piétons ni les voitures. Vers les 18h, quand on se dispersait, à ce moment là, la police a attaqué 6 de nos camarades qui marchaient dans la rue transversale pour s'en aller chez eux, ils ont arrêtés les 6 personnes. Ils les ont très mal traités au poste de police No. 10, en les poussant, les battant, les interrogeant. Par la suite, les étudiants iraniens, pour la libération des 6 camarades, ont décidé de faire une ligne de piquetage devant le poste de police. Une fois là, la police s'est préparé ils ont appelé l'anti-émeute pour attaquer les étudiants iraniens il y avait des journalistes de Radio-

Canada, The Gazette, ... etc, ces journalistes là ont été témoins de la brutalité policière contre les étudiants iraniens, vers les 21h l'anti-émeute d'environ 50 policiers ont attaqué une quarantaine d'étudiants qui n'étaient là que pour exercer leur droit démocratique d'exprimer leur opinion par rapport à l'arrestation de leurs camarades. La police a attaqué d'une façon très sauvage, très brutale, ils ont battu nos camarades, ils ont arrêtés 17 autres personnes, principalement des étudiants avec des visas d'étudiants. Ils ont appelé tout de suite la G.R.C. et l'immigration canadienne pour venir les identifier, leur créer des dossiers «anti-subversion». Parmi ceux arrêtés, il y avait 2 personnes gravement blessés, dont une femme, son front était complètement brisé, l'autre avait sa main fracturée. D'autres camarades ont été blessés mais ne se sont pas rendus à l'hôpital. Par la suite, la G.R.C. a menacé les camarades de les déporter du Canada; ils les ont également battus et humiliés. Le 7 décembre, tous les camarades se sont présentés à la cours, ils ont plaidé non-coupables, parce que nous croyons que c'est notre droit démocratique de dresser une ligne de piquetage et d'aviser l'opinion publique. Une ligne de piquetage a été organisée devant la cour par le C.A.P.T. (comité anti-impérialiste des peuples du tiers-monde) et la L.C. (M.L.) C. vers les 10h les étudiants iraniens de Sir Georges sont venus renforcer la ligne de piquetage. Les 23 arrêtés devront repasser en cour, parce que la police les accuse d'avoir troublé la paix sociale.

Q.E.- Le CIS a fait un appel pour mettre sur pied un comité de défense, quels sont ses buts, son importance?

C.I.S.- Nous avons fait appel à la création d'un comité de défense pour les 23 étudiants iraniens qui ont été arrêtés, maltraités par la police, et probablement qu'ils vont être harcelés par la G.R.C. et l'immigration, des menaces de déportation existent pour ces étudiants là. L'ANEQ fait partie du comité de défense, et ça nous fait plaisir. L'ANEQ a contribué

pour sa part à la consolidation du soutien. Le comité a pour but de dénoncer la brutalité, et les arrestations policières, d'exiger la levée la plus rapide de toutes les accusations contre les étudiants iraniens, et aussi pour demander la libération inconditionnelle des étudiants qui doivent comparaître devant la cour au mois de janvier. A ce moment-là, le comité essaiera de mobiliser le plus grand nombre de gens, pour dresser une ligne de piquetage.

Q.E.- Quelles sont les organisations membres du comité, ou qui l'appuie?

C.I.S.- Nous avons reçu l'appui du C.C. de Montréal de la C.S.N., de la section de Montréal de la F.T.Q., du C.C.E. de l'A.N.E.Q., la ligue des droits de l'homme, l'O.D.D.I. (organisation pour la défense des droits des immigrants), le 18 mai (organisation des patriotes haïtiens), LC)ML)C (ligue communiste marxiste-léniniste du Canada), CAPT (comité anti-impérialiste des peuples du tiers-monde) I.P.A.N.A. (organisation des indiens d'Amérique du nord), le comité contre les frais supplémentaires pour les étudiants étrangers, les associations des

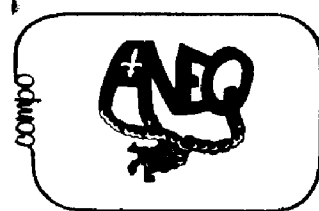
étudiants arabes de Sir George, de McGill, de l'Université de Montréal, Québec-palestine, Association internationale des patriotes philippiens, Amnistie Internationale, la C.E.Q. a également promis de passer une résolution et d'appuyer notre lutte.

Ces attaques contre les droits démocratiques les plus élémentaires tel que le droit de s'exprimer, de dresser des lignes de piquetages, etc. ne s'adressent pas seulement aux étudiants étrangers. On arrête les ouvriers sur les lignes de piquetage comme à la Commonwealth Plywood. L'anti-émeute intervient dans les C.E.G.E.P.S. (la liste serait trop longue). A Maisonneuve la direction applique la directive 0303-07 du P.Q., qui vise à nier les droits les plus élémentaires de liberté d'expression et d'organisation aux étudiants. Une attaque contre un est une attaque contre tous. Signons la pétition, faisons-la circuler, venons en masse sur la ligne de piquetage le 19 janvier. Le mépris n'aura qu'un temps!

Grégoire Claveria

Cette revue a été photocomposée et montée à:

L'ATELIER



L'atelier Compo-ANEQ appartient à l'Association Nationale des Etudiants du Québec.

C'est un atelier professionnel qui se classe très avantageusement au niveau du Québec tant pour le service, les prix que pour le standard de qualité.

C'est un atelier spécialisé dans l'éducation et dans le domaine syndical en général mais c'est également une porte ouverte à tous les clients désirant faire photocomposer et monter un journal, une revue, une affiche, un dépliant, un collant publicitaire, etc.

L'atelier Compo-ANEQ est situé au 230 Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Nous nous ferons un plaisir de vous servir si vous contactez:

Pour l'île de Montréal
COLIN DANYLO
(514) 334-2927
(514) 343-5947
(514) 344-4747

Pour le reste du Québec
RICHARD BOUSQUET
(514) 348-8051
(514) 347-5301

Le Kampuchea (Cambodge) envahit par le Vietnam

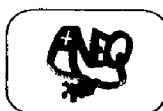
Le Kampuchéa (Cambodge) a été victime au mois de décembre d'une invasion par les forces armées du Vietnam, assisté par l'URSS.

Depuis cette agression du territoire Kampuchéan, un mouvement mondial d'appui au peuple du Kampuchéa se dresse exigeant le retrait des forces

extérieures, le respect de l'intégrité territoriale du Kampuchéa et dénonçant le Viet-Nam ainsi que l'URSS.

Des pétitions, des manifestations seront mises de l'avant afin de montrer que l'opinion mondiale s'oppose à toute invasion d'un pays par un autre pays.

le québec
ETUDIANT



«Le QUEBEC ETUDIANT» est distribué à tous les membres de l'Aneq sans aucun frais dans tous les Cégeps et universités du Québec. Les groupes ou associations et individus qui désireraient recevoir un abonnement d'un an à domicile doivent envoyer leurs noms et adresses au bureau de la revue accompagnés d'un mandat-poste ou chèque de dix (10) dollars au nom de l'Aneq. Ce numéro a été publié à 50,000 copies. Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction totale ou partielle est permise en mentionnant l'origine. Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec.

Numéro international: ISSN 705-3096

Editeur: Association Nationale des Etudiants du Québec (Aneq), Administration et trésorier: Jean Latraverse. Atelier composition-montage: Compo-Aneq, 230 Longueuil, Saint-Jean. Distribution Kourrier Ltée. Bureau de la rédaction 1256 Mc Manamy, Sherbrooke, P.Q., tél.: 819-565-5400 ou 819-566-2927, rédacteur en chef: Guy La Rochelle. Publicité: Johanne Fluet: Centre Social, Local 117, Université de Sherbrooke, tél.: 819-565-5400.

EDITORIAL

Le jeu des média

Par Marc Gagné - Guy La Rochelle

Dans la lutte pour le droit à l'éducation, les étudiants du Québec tiennent compte d'un acquis historique: l'attitude anti-étudiante des média d'information. En 68, M. Claude Charron [alors dirigeant de la défunte Union Générale des étudiants du Québec et actuellement ministre Péquiste] dénonçait violemment les propos et les attitudes des gens qui dirigent l'information... En 74 les mêmes média et dans bien des cas les mêmes journalistes, refusaient leur campagne anti-étudiante. En 78 le même scénario se répète avec encore plus de vigueur.

La tactique de ces média est d'éviter les problèmes soulevés par les étudiants, donner un point de vue démagogique afin de créer un climat de terreur parmi la population, pour isoler les étudiants du reste du peuple et glorifier la répression du gouvernement et de sa police. Dès le début, les journaux nationaux et locaux ont tout mis en oeuvre pour dénigrer la lutte des étudiants ainsi que leur organisation.

Les média se sont appliqués à faire ressortir la démagogie du gouvernement et à déformer les revendications des étudiants. Les média ont ainsi caché la réalité qui conditionne la vie des étudiants et de la grande majorité du peuple: la situation de crise économique qui s'aggrave de plus en plus et à laquelle nous sommes confrontés chaque jour. Ils n'ont pas parlé de coupures de budget dans l'éducation, la santé, l'assurance-chômage et le bien-être social qui sont des droits gagnés de dures luttes par les travailleurs et les étudiants. Ils n'ont pas parlé de l'augmentation du chômage, de la hausse sans cesse croissante du coût de la vie. Ils n'ont pas dit que c'est

ça la cause de la détérioration de nos conditions de vie et d'étude et encore moins que c'est pour le droit à l'éducation pour tous que nous nous battons.

Les étudiants ont répondu aux attaques des média par des lettres ouvertes et à la télévision. Cependant, la grande majorité de ses réponses ont été ignorées tandis que les autres étaient filtrées ou enterrées par de fausses informations. Une fois encore, il est très clair que les média d'information ne servent pas les intérêts des étudiants et de la population. Bien sûr, ils parleront tout de même d'éthique professionnelle et d'objectivité journalistique. Que de beaux mots pour si peu de franchise et de conscience! Car la seule conscience qu'ils ont, c'est qu'il faut vendre et faire des profits.

La nature de notre lutte a toujours été cachée par les média. Nous comprenons maintenant pourquoi!

L'autre point important qui a été soulevé par la plupart des associations étudiantes, c'est que le rôle qu'ont joué les média d'information était un des facteurs principal de la démobilisation, vers la fin de la session. Ils se sont servis des menaces du gouvernement de prolonger ou d'annuler la session pour tenter de culpabiliser les étudiants et les décourager. Le comble de cette démagogie est apparue notamment à CJMS lors de l'émission «Dossier Choc» de Roger Delorme. CJMS et le réseau radiomutuel ont outrepassé les bornes en se servant de cette émission pour accuser les dirigeants de l'Aneq d'être contrôlés par des forces occultes provenant de Moscou, de menacer les assemblées générales des étudiants avec

des mitraillettes M-1 pour qu'ils fassent la grève, etc... Tout ça au nom de l'ordre établi par les gens qui dirigent les affaires, l'économie et la politique. En effet, ces gens se servent de l'information comme outil pour écraser les mouvements de contestation et ouvrir la voie à la répression. Puisque nous ne pouvons nous servir des moyens publics existants pour informer la population, nous devons accentuer notre information vis-à-vis la population, les étudiants du secondaire, etc...

De nos erreurs, on tire l'acquis qu'il ne faut pas laisser les média publics agir seuls et que nous devons compter sur nos propres moyens. Nous devons rendre nous-même l'information publique et travailler à faire connaître la situation réelle à travers la population. Nous avons besoin de son appui pour arriver à nos fins. L'attitude de la presse bourgeoise nous montre qu'elle a peur de l'appui de la population et qu'elle est notre ennemie. «Quand l'ennemi attaque, c'est que notre travail est efficace».

Fort de ces acquis, nous devons compter sur nos propres moyens d'information pour contrecarrer l'action des média. Il faut développer au maximum les journaux, les radios et les télévisions étudiantes. Ce sont nos outils. Avec ces outils nous devons rejoindre la population afin qu'elle nous appuie. Ces outils peuvent servir aussi à consolider notre unité à l'intérieur de nos luttes et à mieux les diriger.

MERCI AUX MEDIA BOURGEOIS POUR S'ETRE MONTRER SOUS LEUR VRAI VISAGE!

Après la récupération, la répression s'accroît dans les Cégeps du Québec

Au cégep Rouyn-Noranda

Le Conseil d'administration (C.A.) du cégep de Rouyn-Noranda a adopté une résolution visant à interdire toute action qui perturberait les activités normales du cégep. Dans cette optique, le C.A. a décidé d'expulser du collège tout étudiant qui contreviendrait à la résolution adoptée. Aussi, le C.A. interdit la tenue d'assemblée générale sur les heures de cours si la direction du cégep n'a pas donné son accord.

Tous les membres du C.A., y compris les professeurs, ont voté en faveur de cette résolution, sauf les représentants étudiants. Les professeurs, pour donner l'impression de s'en sortir les mains propres ont amené une proposition à l'effet que si des étudiants étaient expulsés du collège, ils auraient droit de s'expliquer devant le C.A., comme si les conseils d'administration étaient neutres et honnêtes.

Au Cégep de Rimouski

Le 8 janvier dernier, les étudiants du cégep de Rimouski

décidaient d'occuper les locaux de l'administration pour que le Conseil d'administration revise sa position sur la question de la récupération.

La réponse du directeur du collège fut de faire intervenir la police pour évacuer le collège. On peut voir comment l'administration du collège tient mordicus à «préservé» la qualité de l'enseignement et la valeur nationale du diplôme. D'ailleurs, il l'a fait savoir aux étudiants par l'intermédiaire de la police. On voit clairement comment les administrations de collège utilisent la récupération.

Au cégep St-Laurent

L'administration du collège exige des ententes avec l'association étudiante et le syndicat des professeurs afin qu'aucune action qu'entreprendrait l'un des deux groupes mentionnés ne perturbe les activités normales du collège. Ces ententes devront être signées avant le 1er février sans quoi, la deuxième session ne commencera pas.

Il va sans dire que l'association étudiante n'a pas donné

suite à cette demande du collège.

Au Cégep Montmorency

Suite à la récupération jour pour jour imposée par l'administration du collège et au travail de l'association relatif à la récupération, les membres de l'exécutif de l'association étudiante ont été menacés d'expulsion si les activités de réinscription étaient de nouveau perturbées.

De plus, l'administration menace de retirer les fonds de l'association provenant des cotisations étudiantes et d'interdire la tenue d'assemblées générales sans son autorisation.

Les exemples indiqués montrent bien dans quel esprit les administrations locales et le gouvernement entendent écraser les étudiants et leurs organisations. Dans le livre blanc, Morin invite les collèges à mieux définir les conditions de vie des étudiants. On voit clairement dans quel cadre on entend définir nos conditions de vie; une cadre qui vise l'expulsion des étudiants combattifs et la destruction de nos associations.

«La lutte des prêts et bourses, une lutte qui profite à tout le peuple»

Par Jean Latraverse

Le titre de l'article est pris d'un extrait du discours du secrétaire-général de l'Aneq à l'ouverture du congrès spécial sur les prêts et bourses qui s'est tenu au Cégep de Ste-Foy, les 24-25 novembre 1978.

Pour montrer comment la lutte des prêts et bourses est appuyée par de larges sections de la population, le Québec-Étudiant présente une liste de syndicats et groupes populaires qui nous ont officiellement donné leur appui.

- Le Conseil Général de la CEQ
- L'exécutif de nombreux Conseils Centraux de la CSN
- Des sections de la FTQ de certaines régions (Québec, Rouyn-Noranda, etc)
- La section du personnel de scutien de la CEQ
- Le Conseil Général de la FEC (avec appui financier de \$100.00)
- Le bureau fédéral de la FNEQ (avec appui financier de \$500.00)
- Le syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (avec appui financier de \$1500.00)
- L'Union Nationale des Etudiants du Canada-Anglais (UNE-NUS)
- L'Union Nationale des Etudiants de France (UNEF)
- Le comité de lutte contre les frais supplémentaires
- Le regroupement des militants syndicaux (RMS)
- La ligue Communiste (Marxiste-Léniniste) du Canada (LC(ML)C)
- Le syndicat des professeurs du Cégep Maisonneuve (avec appui financier de \$200.00)
- Le comité de citoyens Saint-Gabriel, de la région de Québec
- Les parents et moniteurs de la garderie Soleil de Montréal
- Le syndicat des travailleurs de l'enseignement de Charlevoix
- Le comité d'information des prisonniers politiques (CIPP)
- Le syndicat des professeurs du Cégep de St-Jean
- Le comité provisoire pour le 1er festival de la jeunesse et des étudiants du Québec
- Les syndicats de l'enseignement du Saguenay
- L'Association Coopérative d'Economie Familiale (ACEF)
- Le syndicat des travailleurs de l'enseignement de Chauveau-Charlesbourg.

BILAN DU COMITE

Introduction

Avant de commencer le bilan du travail effectué par le comité de négociation, il est important de faire une mise au point concernant la négociation.

Depuis le début du conflit, le MEQ (ministère de l'éducation) a toujours refusé de négocier et a, tout au plus, admis des rencontres (2) où il «écouterait les représentations des étudiants d'une part et d'autre part, expliquerait ses positions. De plus, il est essentiel de tirer comme acquis que c'est seulement la forte mobilisation qui a forcé le MEQ à «apporter des changements».

Il s'agit donc de parler de rencontre et non de négociation.

1- Le mandat

Le Congrès Spécial (C.S.), réuni au Cégep de Ste-Foy le 25 et 26 novembre donna le mandat suivant au comité de négociation:

- 1) Déposer les revendications adoptées par le C.S.
- 2) Aller chercher les offres du MEQ.
- 3) Etablir un calendrier de rencontres avec le MEQ.
- 4) Soumettre un bilan de(s) rencontre(s) au C.C.E. ainsi que des propositions de mandat(s) futurs(s).
- 5) Qu'il soit clairement énoncé par les négociateurs qu'aucune offre ou concession ne sera valable tant qu'elle n'aura pas été approuvée par un arrêté en conseil.

Lors de la première rencontre (le 28 novembre), nous avons rempli les points 1 et 5 du mandat. En ce qui concerne l'établissement du calendrier de rencontre, le MEQ refuse déclarant qu'une prochaine rencontre aurait lieu «en temps et lieu».

Au niveau du point 2 qui était d'aller chercher les offres, le MEQ affirme qu'il nous présentera ses positions lors de la prochaine rencontre.

Au C.C.E. suivant, nous avons présenté un rapport de cette rencontre comme le demandait le point 4 du mandat. De plus, un nouveau mandat est donné:

- 1) Exiger du MEQ la reconnaissance du comité de négociation comme seul interlocuteur des étudiants.
- 2) Aller chercher des offres.
- 3) Ne rien concéder jusqu'au prochain C.C.E.
- 4) Que le comité de négociation se fasse remettre les chiffres du MEQ

Suite à la 2e rencontre, il résulte que:

- 1) Le MEQ reconnaît le comité de négociation comme mandataire du Congrès Spécial

- le rôle de la personne ressource
- Difficultés de réunion
- Difficultés au niveau du dossier technique

a) Le rôle de la personne ressource:

Avant la première rencontre avec le MEQ, le comité de négociation définit la personne ressource comme membre à part entière du comité au niveau des réunions de celui-ci et au niveau de la rencontre avec le MEQ, lui donnant ainsi la possibilité d'intervention si la person-

b) Difficultés de réunion

Le comité a éprouvé plusieurs difficultés à se réunir. Ceci venant du fait que les membres du comité d'autres fonctions dans la lutte et que, en plus de ces fonctions, les membres devaient aller comme personnes ressource dans des assemblées générales, préparer des dossiers pour d'autres fonctions que la négociation, etc...

c) Difficulté «dossier technique»

Afin de renforcer l'argumentation des membres du comité, il

prendre note des discussions, vérifier dans les documents les affirmations du MEQ, etc...

Deux rencontres avec le MEQ ont eu lieu. La première a eu lieu le 28 novembre et consistait en la présentation des revendications. Un rapport de cette rencontre a été distribué. La deuxième rencontre a eu lieu le 19 décembre où le MEQ a présenté ses décisions.

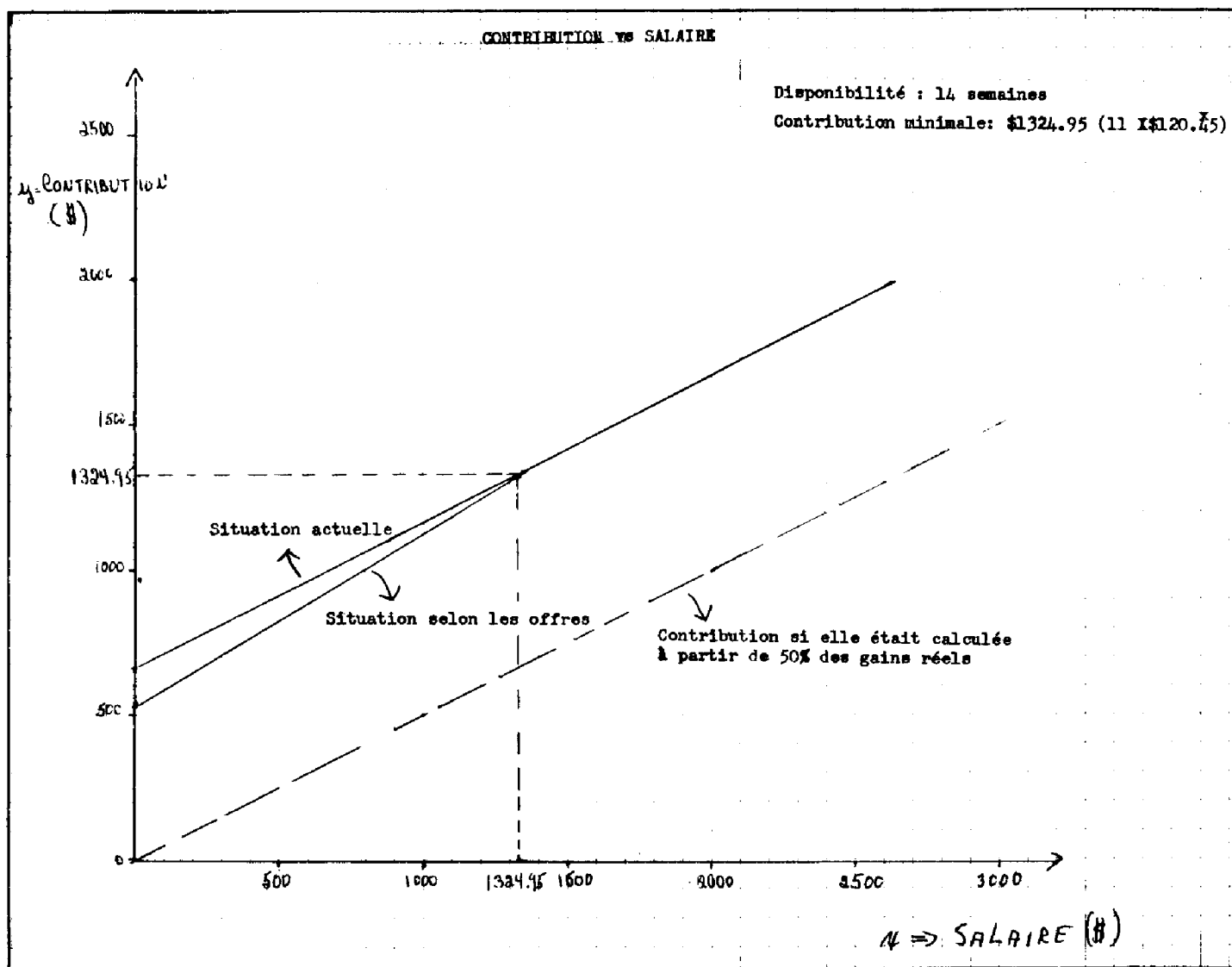
1. Au niveau de la contribution de l'étudiant

«La contribution de l'étudiant qui n'a pas travaillé ou dont les gains ont été inférieurs au revenu minimum sera égale à son revenu réel plus 40% de la différence entre ce revenu et le revenu minimum».

«Pour tous ceux et celles qui ont un revenu supérieur à la contribution minimale, la formule reste telle qu'elle est.»

Afin de mieux illustrer ce «changement», voici quelques exemples:

R— revenu réel
 Ce— contribution de l'étudiant
 Cm— contribution minimale—
 $11 \times 120.45 = 1324.95$
 Partie A: toute contribution avec 50% du manque à gagner (méthode actuelle)
 Partie B: toute contribution calculée selon les «changements»
 Partie C: toute contribution calculée à partir de 50% des gains réels (notre revendication demandait que la contribution soit calculée à partir d'un pourcentage des gains réels).



- 2) Le MEQ présente ses positions (re: partie III)
- 3) Puisque la rencontre n'avait comme but que la présentation des positions du MEQ, nous n'avons eu ni à accepter, ni à refuser ces positions. Cependant, nous nous sommes opposés fermement à ces modifications.
- 4) Les chiffres ont été obtenus.

II- Fonctionnement

D'une façon générale, le comité de négociation a bien fonctionné, s'acquittant au meilleur de ses possibilités des mandats reçus. Cependant, des difficultés internes ont été rencontrées:

ne ressource le jugeait nécessaire.

Cependant, le Conseil Central, saisi de cette question, définissait le rôle de la personne ressource comme:

- 1) Rôle d'apporter l'expérience au comité
- 2) Fonction d'intervention durant le MEQ conservé
- 3) Interdiction d'accorder des entrevues aux média.

Suite à cela, la personne ressource a quitté. Il est donc important de retenir que le mandat de la personne ressource aurait du être défini plus tôt ceci afin d'éviter les problèmes rencontrés.

fut décidé de procéder à l'élaboration d'un dossier technique. Deux membres du comité ont été désignés pour travailler à ce dossier qui n'a pas pu être préparé avant la période des fêtes pour des raisons d'indiscipline (un membre n'ayant rien fait) et des raisons identiques à celles énumérées en b).

III- Les résultats de la rencontre et la position du MEQ

La façon dont le comité a fonctionné durant les rencontres avec le MEQ fut la suivante: deux portes-parole, i.e. principaux intervenants, et parmi les 4 autres, les tâches étaient de

A	
R—0	Ce—66.48
R—1000.00	Ce—1162.48
R—1324.95	Ce—1324.95
R—2000.00	Ce—1662.48
R—2500.00	Ce—1912.48
R—3000.00	Ce—2162.48
B	
Ce—529.98	Ce—0
Ce—1129.98	Ce—500
Ce—1324.95	Ce—662.48
Ce—1662.48	Ce—1000.00
Ce—1912.48	Ce—1250.00
Ce—2162.48	Ce—1500.00
C	

Il est donc évident que ce «changement» n'en est pas un car tout ce qu'il fait c'est diminuer le vol légal de la contribution minimale de 10%.

DE NEGOCIATION

2. a) «Reporter le moment du début du remboursement à 6 mois après l'obtention d'un emploi.»

b) «Reporter le moment où les intérêts sont à la charge de l'étudiant à une date postérieure.»

Lors de la rencontre, le MEQ a spécifié que dès que l'étudiant se trouvait un emploi (et peu importe le caractère de cet emploi) il devra commencer à rembourser après 6 mois. Quant à la date postérieure, rien n'est défini.

Il est important de préciser qu'aucune modalité d'application n'est définie et que ce «changement» n'est formulé qu'en principe.

3. Augmentation de prêt de 6.5%

Selon le MEQ, la hausse du prêt était prévue de l'ordre de 10%. Cependant, l'augmentation de 6.5% portera le prêt maximum à \$745.00 pour le niveau collégial et à \$1045.00 au niveau universitaire.

Le MEQ affirme que la tendance est à la diminution du prêt au profit de la bourse alors que si l'on observe depuis 76-77, l'on remarque:

augmentation du prêt de 4,6%	en 77-78
augmentation du prêt de 6,0%	en 78-79
augmentation du prêt de 6,5%	en 79-80

4. a) «L'exemption accordée aux parents dans le calcul de leur contribution sera portée de \$6,200.00 à \$6,800.00»

L'exemption accordée aux parents augmentera de 9.7%. Ce qui veut dire que l'on ne fait qu'indexer l'exemption. Aucun changement n'est apporté dans la façon de calculer la contribution des parents et nous serons encore aux prises avec une dépendance à outrance.

b) «Les allocations de subsistance augmenteront»

résident collégial:	\$22.25 à \$24.40	(9,1%)
résident universitaire:	\$25.30 à \$27.70	(9,5%)

non-résident collégial:
\$66.65 à \$74.30 (9,5%)
non-résident universitaire:
\$69.70 à \$77.60(11,3%)

Face à ces augmentations, deux observations importantes:

1) On n'a pas égalisé les allocations accordées aux étudiants du niveau collégial à ceux du niveau universitaire

2) Que les augmentations laissent les sommes accordées sous le seuil des besoins réels.

5. «Augmentation du maximum de la bourse de \$5000.00 à \$8000.00 pour les étudiants ayant charge de famille mono-parentale»

Dans ce «changement», ce n'est que le plafond qui monte et il n'y a aucun changement dans le processus de calcul à part les augmentations énumérées dans les 4 premiers points ci-dessus.

En résumé, les décisions du MEQ n'apportent aucune solution au problème des prêts et bourses. Que ce soit pour la contribution de l'étudiant, des parents, du calcul des besoins, tous les pseudo-changements apportés ne font que lancer de la poudre aux yeux de la population et des étudiants, permettant ainsi au MEQ de déclarer qu'il a accordé «une attention particulière aux revendications étudiantes compte tenu du contexte économique».

De plus, lors de la dernière rencontre, le MEQ a soulevé la question du service civil au début de la rencontre, précisant que le MEQ voulait aborder cette question. Cependant, la

rencontre a été houleuse et longue en discussions pour finalement se terminer sans qu'on ait abordé le service civil.

Analyse et acquis de la négociation

A l'heure actuelle, plusieurs d'entre nous se demandent comment se fait-il qu'une mobilisation aussi forte n'a pas fait céder le gouvernement? Le comité de négociation considère qu'il est très important, pour répondre à cette question, de regarder le contexte global de la lutte.

Tout d'abord, certains ont soulevé des faiblesses internes de l'organisation, tant au niveau local que national. Il est certes vrai que ces faiblesses (information qui circule mal, faiblesse au niveau des perspectives globales, faiblesse de la coordination...) ont diminué la force de frappe de notre mobilisation mais, par contre, nous ne pouvons considérer ces lacunes comme étant le facteur principal de non-gain. En effet, même si des erreurs ont été commises durant la lutte nous devons regarder ceux à qui nous avons à faire face.

Le contexte de crise économique et toutes les mesures anti-étudiantes, anti-ouvrières prises par les gouvernements sont les facteurs principaux du fait que l'état n'a pas cédé à nos revendications. A l'heure actuelle, le gouvernement péquiste, qui est le «gérant» (gestionnaire) de la crise, tente d'atténuer les effets de celle-ci chez l'entreprise privée. Cela se manifeste concrètement par les

subventions énormes qu'il accorde aux compagnies sous différents prétextes tels la «lutte» contre le chômage, la relance économique, etc... Toutes ces mesures se font au détriment des secteurs non productifs tels les services de la santé (coupures dans les hôpitaux, réduction de personnels...) de même que dans l'éducation (coupures, congédiements...)

Le gouvernement a donc tout fait pour isoler les étudiants du reste de la population en affirmant que ce serait les travailleurs qui paieraient (élévation des taxes), que les étudiants étaient des privilégiés, etc... De plus, il a tenté de nous diviser en brandissant le spectre de l'annulation de session par l'intermédiaire de ses administrations locales. De même que la presse a lancé une campagne de salissage contre les étudiants répandant calomnies et injures sur le mouvement. Cette campagne a atteint son paroxysme lors de l'émission de Roger Delorme où il n'était même plus question des prêts-bourses mais des dirigeants étudiants subventionnés par Moscou...(sic)

Cette offensive n'est pas spécifiquement contre les étudiants mais contre toutes les couches de la population qui luttent pour leurs droits. De plus en plus, on chante au peuple de se serrer la ceinture pour le bien de l'économie (Parizeau a bien dit: fini les privilèges parmi les travailleurs de la fonction publique) et de la privation forcée que l'on nous impose, le gouvernement en retire les argent nécessaires pour subventionner les entreprises. Ces campagnes

de salissage ne sont pas spécifiques, on n'a qu'à se rappeler le conflit de postiers où les mêmes tactiques d'isolement et de dénigrement ont été employées.

C'est donc à cette offensive que l'on doit imputer le fait que le gouvernement n'a pas cédé face à nos revendications.

Les acquis

Suite à cette expérience de lutte, nous pouvons tirer des acquis importants.

Premièrement, nous avons vu que la bourgeoisie menait une vaste offensive contre toutes revendications du peuple pour leurs droits par son gouvernement, ses médias, ses tribunaux, etc... Face à cela, il est nécessaire de consolider notre unité en se ralliant aux décisions prises en assemblées générales, il est nécessaire de consolider nos organisations de défenses que sont nos associations. De plus, nous avons pu constater que nous ne pouvons compter sur la grande presse; il faudra donc, pour diffuser notre information, compter sur nos propres forces et diffuser nous-même par des tracts, des assemblées publiques, etc...

De plus, de la négociation, on peut tirer l'acquis suivant: la négociation, lorsqu'il y en a, ne donnera de résultat que si elle fait suite à une action directe et que si elle est soutenue par l'action. La négociation n'est en sorte que la façon d'aller confirmer, d'aller chercher, ce que notre lutte a forcé l'ennemi à concéder.

Le comité de négociation

Revendications.

- 1- Abolition des frais de scolarité, d'admission, des frais afférents et des frais différentiels.
- 2- Matériel didactique...
- 3- Abolition du prêt...
- 4- a) Abolition des intérêts sur les prêts déjà contractés...
b) Le remboursement des prêts commençant seulement six mois après l'obtention d'un emploi permanent.
- 5- Statut d'indépendance au niveau post-secondaire.
- 6- Statut de non-résident dès le départ de la maison familiale.
- 7- Tenir compte des besoins réels de l'étudiant (inflation, disparités régionales, etc.)
- 8- Abolition de la contribution minimale de l'étudiant.
- 9- Allocation de subsistance égale au Cégep et à l'université.
- 10- Vulgarisation et simplification du livret des Prêts-bourses.
- 11- Que tous les étudiants soient éligibles à une demande de bourses.
- 12- Accélérer le service.

Positions du MEQ (1er rencontre)

- 1- Frais différentiels: la politique ne sera pas changée mais le Meq prépare un second volet pour les étudiants en provenance de pays sous-développés ou en voie de développement. Autre frais: pas question.
- 2- On consacre déjà 4.5 millions à cela (par les Prêts-Bourses) et c'est suffisant.
- 3- Le Meq n'a pas d'argent (54 millions)
- 4- a) Le Meq l'examinera. Le conseil des ministres veut connaître les coûts.
b) Souci social intéressant. Il examinera.
- 5- Créerait des inégalités sociales; mesures anti-sociales; pas question.
- 6- Le Meq rencontre les parents. Rien de plus.
- 7- Le Meq va regarder ça. Ne connaît pas les coûts.
- 8- Le Meq considère cette mesure comme un facteur de désincitation au travail. Cependant, il va l'examiner.
- 9- Intéressant, mais pas de fric.
- 10- Rien dit.
- 11- Pas assez de données, pas question.
- 12- Ça va déjà au maximum de vitesse.

Position finale du MEQ (19-12-78)

- 1- Nil
- 2- Nil
- 3- Augmentation du prêt (6.5%)
- 4- a)NIL
b) accepté (voir analyse des positions, partie 11)
- 5- Exemption accordée aux parents passe de \$6200 à \$6800 (9.7%) coût de la vie
- 6- Nil
- 7- a)augmentation de l'allocation de subsistance: cégep résident: de 22.35 à 24.40 (9.1%)
cégep non-résident: de 66.65 à 74.30 (11.4%)
université résidente: 25.30 à 27.70 (9.5%)
université non-résidente: 69.70 à 77.60 (11.3%)
b) augmentation du maximum possible de bourse de \$5000 à \$8000 pour étudiant ayant charge de famille mono-parentale
- 8- Diminution de 50% à 40% du manque à gagner. (Pour ceux qui ont un revenu inférieur au revenu minimum seulement)
- 9- Nil
- 10- Nil
- 11- Nil
- 12- Nil

Le livre blanc

La continuité dans le changement?

NDLR:

Nous reproduisons ici un article sur le livre blanc qui est paru dans le Québec-Étudiant Vol 2 no 4 puisque des problèmes de diffusion dû à la date de sortie (décembre) et aux conditions de lock-out dans de nombreux Cégeps. Nous invitons tout étudiant à envoyer ses commentaires afin de contribuer au débat sur le livre blanc. De plus, un colloque sur le livre blanc sera tenu au mois de février.

Jeudi le 5 octobre, le ministre Jacques Yvan Morin procédait au lancement de son livre blanc sur l'éducation. Pour l'occasion l'ANEQ (Association Nationale des Étudiants du Québec) a convoqué les associations étudiantes locales pour se réunir et faire le portrait de la situation dans les CEGEPS à l'heure actuelle, et la transmettre aux média d'information à la conférence de presse.

Dans les jours qui suivent plusieurs étudiants du Québec ont pu étudier le livre blanc du P.Q. et le confronter au programme de l'ANEQ qu'elle s'est donné à son 9ième congrès national au mois de juillet. Le livre blanc ne se veut pas une «réforme en profondeur de l'enseignement collégial», mais plutôt un CHANGEMENT dans la CONTINUÏTE. Effectivement le gouvernement ne bouleverse pas les effets de la crise économique dans l'enseignement. Le P.Q. les fait plutôt siennes.

Continuité

L'abondance des années 60, période de la révolution tranquille, qui accueillit la naissance des CEGEPS. C'est vite obliger de laisser sa place à une période de crise économique qui n'a cessé de se développer depuis. Dès lors certains principes furent ressortis des classeurs poussiéreux des années 30: COUPURE de BUDGETS, RENTABILISATION, REPRESSION. Les RAPPORTS NADEAU et GTX, et le bilan des CEGEP 72, font l'éloge de ces «nouveaux principes» et développent des recommandations pour pouvoir les appliquer concrètement. A cela l'État répond dans le livre blanc, «l'enseignement collégial, au même titre que les autres niveaux d'enseignement ne pourra plus évoluer sous le signe de l'abondance qui a marqué les dernières années. Les fonds publics seront administrés avec plus d'économie et leur utilisation sera scruté avec plus d'attention» (livre blanc, p. 63). C'est de cette continuité là que M. J.Y. Morin parle! C'est-à-dire des contingentements comme en technique infirmière, des coupures de budgets comme à CUM et à Sorel, de la rentabilisation comme avec la salle André Mathieu à Montmorency. C'est cette continuité de pensée qui consiste à faire reposer la crise sur le dos du peuple. A cette «solution à la crise» le mouvement étudiant a depuis toujours répondu, par la dénonciation d'une telle politique et par la mobilisation pour refouler les attaques du gouverne-

ment face à nos droits. Tel à Montmorency, CUM, André Laurendeau l'an dernier. Le gouvernement antérieur avec le Parti Libéral et le présent gouvernement se sont tour à tour penché sur ce «folklore» cégépien. Leurs solutions ils les tirent du même panier, celui de la répression, sur les associations étudiantes, les étudiants combattifs et les communistes. «Afin de donner suite à ces initiatives intéressantes, tous les collègues seront invités à mieux définir les **conditions de vie** des étudiants et notamment les règles relatives à l'**admission et au renvoi**» (livre blanc, p. 137). Au Cégep Maisonnette c'est là où l'on retrouve «ces initiatives intéressantes». On peut y lire des règlements tel que l'article 3 des règlements étudiants qui dit «qu'il est interdit à tout étudiant d'empêcher d'autres personnes de vaguer à leur activité en exerçant sur eux des pressions morales ou des contraintes physiques». Derrière ces formulations vagues, l'administration de Maisonnette se prépare avec la bénédiction du MEQ à expulser tout étudiant qui voudrait lutter pour ses droits; par exemple, si tu intervies en assemblée générale pour dire que tu trouves inacceptable la nouvelle hausse des prix à la cafétéria, comme c'est le cas à Maisonnette, et qu'il faudrait prendre des moyens d'action pour revendiquer le retour aux anciens prix, alors tu es certainement en train d'exercer des «pressions morales» sur les étudiants pour les empêcher de vaguer à leur «activités normales». L'article 5 ajoute que si tu es «complice» (tous ceux qui votent pour) de ces infractions tu es susceptible des mêmes sanctions. Et pour comble le livre blanc poursuit page 137 «le gouvernement souscrit d'emblée à cet apprentissage de la vie en société.»

Ce qui ressort de cette «continuité», c'est que le P.Q. cherche à rentabiliser l'éducation, à l'adapter aux besoins de l'entreprise privée. Et avec la crise économique, il préfère couper les budgets dans les services publics pour les donner en subventions à des compagnies comme Noranda Mines (\$70 millions). Et en même temps, il parre ses mesures pour s'assurer de garder la «paix sociale», la «tranquillité» dont il a besoin pour passer son projet d'indépendance en toute sérénité.

Le changement:

Même si le P.Q. et le Parti Libéral s'entendent pour faire reposer le poids de la crise sur le peuple et les étudiants par les mesures de «continuer». Ils ont d'autres cartes en mains pour défendre les besoins de la bourgeoisie. Le Livre Blanc à deux objectifs; appliquer les mesures de la crise économique dans l'éducation.
2) Renforcer le nationalisme dans le contenu de cours pour faire adopter le projet de la bourgeoisie nationaliste Québécoise, soit l'indépendance.

Là-dessus, le Livre Blanc est clair. «On ne saurait définir l'éducation uniquement par rapport à elle-même. Elle prend tout son sens qu'en fonction du projet collectif global d'une société. Au Québec, comme dans tout pays, aucun **projet National durable** ne saurait s'édifier **sans une éducation de qualité**. «Livre Blanc» (page X)

Comment J.Y. Morin compte faire cette «éducation de qualité» pour son «projet National durable»? Premièrement, en rajoutant deux nouveaux cours obligatoires, soient les cours de «civilisations Québécoises» et «d'économie Québécoise».

Pour le cours de «civilisation Québécoise» le P.Q. donne comme objectif: «Au plan collectif, cultiver chez l'étudiant... un sentiment d'appartenance de nature à **éclairer** et à enrichir sa **participation à la vie nationale**... Le Ministère discutera de la meilleure façon d'y parvenir. «Livre Blanc (page 110). La Nation Québécoise a une histoire de lutte contre son oppression et la classe ouvrière canadienne et les deux peuples ont su déjà s'unir contre leurs ennemis comme durant la rébellion de 1837 où le Haut-Canada (Canada-Anglais) et le Bas-Canada (Canada-Français) se sont unis contre le colonialisme britannique. Le P.Q. ne mentionne pas cette unité comme par exemple l'an dernier lors du 150ième anniversaire de 3,738 au village de St-Denis. Des cours d'histoire de la nation, on en veut! Mais on a droit à connaître notre passé et les acquis que nos pères ont eus en menant des luttes.

Avec son cours d'économie québécoise, le Ministre veut que l'étudiant soit familiariser avec les principaux outils d'analyse qui lui permettront de mieux comprendre les institutions économiques du Québec, saisir leurs traits spécifiques et connaître les rapports qu'elles entretiennent avec les économies voisines et avec le monde. Livre Blanc (page 111).

Il veut nous faire comprendre «que c'est dans notre intérêt de se serrer la ceinture», pour que le Québec puisse devenir un grand chantier national». Mais on sait que le gouvernement du P.Q. donne l'argent du peuple soutiré par les impôts aux petites et moyennes entreprises pendant que nous autres on doit lâcher nos études à cause que l'on a plus d'argent et que les Prêts-Bourses sont inaccessibles ou que cela mène à un endettement massif.

Des cours d'économie on en veut, c'est sûr. Mais ce que l'on veut apprendre, c'est les causes de la crise économique et non pas nous expliquer que «l'on a pas les moyens» de mettre du beurre sur notre pain.

Ce n'est pas les seuls «Changements» le cours de Math. qu'il veut rendre obligatoire va lui permettre d'éliminer encore d'autres étudiants avec des cours abstraits qui ne sont pas liés à notre réalité.

Bien entendu, le P.Q. ne veut pas entendre dire qu'il nous a rien donné, alors il parle de la gratuité scolaire, il parle. En ce moment, plus de 14 cégeps, la dénonce à travers la lutte des Prêts-Bourses et les étudiants du soir comme au Vieux Montréal luttent depuis longtemps pour ça. Ca Monsieur le Ministre, on va le prendre de votre Livre Blanc, et les étudiants du soir vont s'unir avec nous, pour une vraie gratuité scolaire. Mais pour le reste, on remobilisera, comme on se mobilise en ce moment sur les Prêts-Bourses pour défendre notre droit à l'éducation.

Grégoire Clavéria,
membre du C.C. de l'ANEQ.

Sur les comités-femmes

Par Danielle Fournier

Peut-être que certain-e-s d'entre vous ont déjà entendu parler de «Comité-Femmes» ou de «comité sur la condition Féminine». Peut-être même en avez-vous déjà un. Quoiqu'il en soit, je vous écrit à ce sujet.

Au printemps 1978, l'ANEQ faisait une recommandation à savoir qu'il devrait exister dans tous les Cégeps et toutes les Universités des regroupements autour de la condition des Femmes, leurs oppressions spécifiques de Femmes et d'étudiantes.

A l'Université de Sherbrooke, en septembre 78, nous avons mis sur pied un Comité-Femme. Mais le but recherché c'est qu'il devrait y en avoir partout. Je me propose de vous donner quelques renseignements.

Ainsi, le groupe peut décider de la mixité ou de la non-mixité. A mon avis, l'idéal c'est la non-mixité au niveau de l'organisation: priorité des intérêts Féminins, mais la mixité au niveau des actions. Mais chacun des comités décide pour lui-même.

Donc, on se retrouve quelques filles (parfois femmes et hommes) ensemble à monter un centre de documentation. A ce sujet, je voulais envoyer à chacune des associations une bibliographie. Je ne crois pas

que cela soit une bonne idée. Chacun des groupes sait plus ou moins ce qu'il est nécessaire d'avoir. Bien sûr les brochures gouvernementales (Fédéral et Provincial) des différents ministères et du Conseil du statut de la Femme et du Conseil Consultatif de la situation de la Femme. De toute façon, toutes et tous vous connaissez un ou des livres qui ont été capital dans votre prise de conscience.

Il me semble particulièrement important qu'un jour on fasse un bibliographie collective disponible dans tous les Cégeps et toutes les Universités.

Comme vous le savez, il est vital pour tout mouvement qu'il fonctionne à partir d'une prise de conscience. Or, encore une fois je me permets de vous

proposer ces groupes que l'on a appelé «groupe prise de conscience». Ces groupes fonctionnent à partir de vécu personnel. Dans la revue Partisan, nos 54-55, Kathie Sarachild explique une des multiples démarches de ce groupe. Ca peut être une façon de commencer à se connaître et à se regrouper.

Les distances sont longues, pourtant nous devrions toutes nous rencontrer prochainement celles qui fonctionnent déjà en comité, celles qui le prévoient, et celles qui se sentent indécises.

J'aimerais avoir les noms et numéros de téléphone des gens qui travaillent dans les comités à travers le Québec et un profil de leurs activités. On pourrait en-

suite se tenir mutuellement au courant de tout ce qui se passe et de tout ce qui se fait.

Je suis à votre disposition pour tous renseignements, si je puis y répondre (par exemple: comment partir un comité, le regroupement, etc...). En passant le comité-femme du Cégep Maisonnette a participé au nouvel agenda 1979 des éditions de Remue-ménage. On peut être fière d'elles. C'est du bon travail.

On pourrait se communiquer par le Québec-Étudiant! Si on écrivait un article par parution?

Danielle Fournier,
coordinatrice des comités-Femmes,
Université de Sherbrooke,
819-565-5400

Conflit à Trois-Rivières:

Appel à l'unité des techniques infirmières du Québec

Les étudiants(es) en techniques infirmières du Cégep de Trois-Rivières ont été aux prises avec une politique d'évaluation longuement mijotée d'avance, visant une sélection en bloc (1).

Les étudiants(es) en techniques infirmières du Cégep de Trois-Rivières ont été aux prises avec une politique d'évaluation longuement mijotée d'avance, visant une sélection en bloc (1). D'où une possibilité de produire des infirmiers et infirmières plus compétents, aux dires du département. (1): Politique d'évaluation présentée en août 1978 et telle que reproduite dans un tract intitulé: «Un conflit! Quelle solution?»

Politique d'évaluation contestée:

Selon les politiques du département de Techniques Infirmières, tout étudiant inscrit au programme 180.00, doit réussir tant au niveau théorique laboratoire avec une note minimale de réussite de 60%. Lorsque l'étudiant(e) échoue en théorie ou en laboratoire, la note transmise au registraire est la somme des deux secteurs.

Echec en théorie et ou en laboratoire:

L'étudiant(e) dont l'évaluation est inférieure à 60%, soit en laboratoire, soit en théorie, doit reprendre au

A l'école des contrôleurs aériens, les étudiants Québécois luttent contre la discrimination.

A Cornwall, Ontario, 16 étudiants Québécois ont décidé de boycotter leurs cours, amorçant ainsi une lutte contre la discrimination évidente dont ils font l'objet.

En effet, depuis que l'école est ouverte (3 ans), seulement 5% des Québécois inscrits obtiennent un diplôme: les 95% qui restent échouent. Autre fait pertinent, l'écart de moyenne entre les étudiants des deux langues reste stable autour de 10%. De plus, les cours ne se donnent qu'en anglais et les instructeurs sont évidemment des unilingues anglophones. Ces derniers ne font absolument rien pour faciliter la tâche aux étudiants Québécois, à qui on interdit de... parler entre eux en français!

Les Québécois ne sont pas les premiers à subir des injustices du genre. Les «gens de l'air» se battent depuis des années pour le droit de travailler dans leur langue, pour avoir des manuels en français. Mais, avec toute la montagne de profits que réussit à accumuler Air Canada, la compagnie prétend que de traduire les manuels en deux ans, «ça coûterait bien trop cher». Dans l'embauchement aussi, elle ne recule devant rien pour concrétiser l'oppression nationale des Québécois et engage seulement 15% de francophones.

Transport Canada, (gouvernement fédéral) à qui appartient l'école suit la même politique de «bilinguisme». En réponse à leur débrayage, les étudiants ont reçu un ultimatum de rentrer aux cours.

Mais dans la lutte, les appuis affluent et les étudiants, Québécois et Ontariens, s'organisent et préparent la riposte. L'A.N.E.Q., l'U.N.E.F.*, les gens de l'air (Association des pilotes Québécois qui se bat pour le droit à l'usage du français lors des vols au Québec), soutiennent la lutte. Lundi matin, il y a assemblée générale des étudiants à l'école de Cornwall puis...

* U.N.E.F.: Union Nationale des Etudiants de France.

complet le cours échoué avant de passer à l'année suivante.

Nous, étudiant(e)s de Techniques Infirmières, la refusons parce que:
Répartition inadéquate des notes dans certains groupes. Ex: théorie 70% - clinique 30%
Répartition non identique dans les différents groupes d'où injustice. Ex: 70%-30%, 60%-40%, 50%-50%
Evaluation subjective des stages.

Trop sévère car un grand nombre d'échecs en découlera sans doute, ce qui donne l'impression que le but visé est une sélection massive. Nous suivons un (1) cours donc nous attendons une (1) note qui est la somme de toutes activités.

En réponse à nos contestations les professeurs ont révisé «quelque peu» leurs positions. Finalement, ils nous ont présenté une «nouvelle» politique d'évaluations.

«Nouvelle» politique d'évaluation présentée:
Théorie: note globale de 100%
Clinique: «facteur déterminant de promotion»
Par cette politique, l'étudiant est tenu d'atteindre des objectifs de stage spécifiques pour réussir son cours, et ce quelque soit la note théorique accumulée.

Si l'étudiant ne réussit pas à atteindre ces objectifs, il doit reprendre ses stages uniquement.

Si sur sa note théorique il ne peut atteindre 60%, il doit reprendre la théorie et les stages.

A noter que les dits objectifs de stage sont déterminés par les professeurs et qu'ils sont différents d'une session à l'autre (obstétrique, pédiatrie,...).

Cette politique a été acceptée par les étudiants de Techniques infirmières. Etant donné que la session tirait à sa fin, que les professeurs retenaient les notes (c'était leur moyen de pression), on a dû abandonner la lutte pour obtenir ce qui nous revenait de plein droit: les résultats de nos travaux et examens. A cela d'ajoute un manque d'expérience en ce qui a trait à

l'organisation de cette lutte, Et ça, l'administration du Cégep a su en tirer parti.

Le jeu de l'administration:

La direction des services pédagogiques a avoué aux représentant(e)s de Techniques infirmières qu'elle ne connaissait pas la politique d'évaluation présentée au début de l'année. De plus elle a affirmé officiellement que: «le Collège n'accepte pas la dite politique pour deux raisons:

- Toutes les activités à l'intérieur d'un même cours sont complémentaires et par le fait même, les notes se doivent d'être additionnées
- Une pareille politique suscite de l'injustice envers les étudiant(e)s d'un même groupe car pour certains(es) on ne tient compte que d'une note et pour d'autres, on additionne les deux notes.»

On sait très bien que le travail de la direction des services pédagogiques est de prendre connaissance et d'entériner les plans de cours et les politiques d'évaluation des divers départements.

Il est à mentionner que les professeurs avaient présenté leur politique d'évaluation à la direction et aucune objection n'ayant été formulée - cela va de soi, la direction n'ayant pas lu la politique! - les professeurs ont cru à l'acceptation de leur politique.

La direction a su jouer sur tous les tableaux. Elle a su rallier les étudiants en refusant la première politique présentée par les professeurs. Elle a accepté à bras ouverts la deuxième politique des professeurs qui ressemblait étrangement à la première. Elle a su manipuler à sa guise les deux parties en cause (professeurs - étudiants). Résultat: les étudiants en veulent aux professeurs, les professeurs en veulent à l'administration, et celle-ci demeure maîtresse de la situation...

Des politiques semblables sont appliquées dans la majorité des Cégeps puisqu'elles originent directement du ministère de l'éducation. D'un conflit apparemment local on découvre un problème à l'échelle provinciale. Pour faire face à cette situation, nous croyons sérieusement à la mise sur pied d'un regroupement national des étudiant(e)s de Techniques infirmières.

S'UNIR POUR MIEUX AGIR!

Les étudiant(e)s de Techniques infirmières du Cégep de Trois-Rivières.



